

# Subtiles baisses de loyer prévues à Ottawa



Caroline  
**Barrière**

cbarriere@ledroit.com

Les locataires d'Ottawa pourraient bénéficier de légères baisses de loyer allant de 2\$ à

12\$ par mois en 2006.

La municipalité tente depuis quelques années de réduire l'écart entre certains taux d'imposition, notamment entre ceux utilisés pour les édifices de plus de six logements et ceux concernant les maisons unifamiliales.

«Le problème est qu'il est difficile de comparer ces types de bâtiments qui sont très diffé-

rents et de déterminer un niveau de taxation qui soit juste. Le premier est évalué selon les revenus alors que le second l'est selon sa valeur sur le marché», explique Ken Hughes, gestionnaire des recettes à la Ville.

## « INJUSTICE »

Des conseillers allèguent en effet que les propriétaires de

logements multiples sont injustement imposés. Selon eux, les locataires se voient ainsi refiler d'importantes hausses de taxes à travers leur loyer. Pour corriger la situation, les élus veulent revoir à la baisse les niveaux de fiscalité imposés aux différents groupes de propriétaires.

Cet ajustement, qui serait accordé aux propriétaires d'édifice à logements multiples, représente environ 2,5 millions\$. La somme pourrait être épongée en puisant dans le fonds de réserve de stabilisation du taux d'imposition.

Les locataires pourraient ainsi obtenir une petite réduction de leur loyer ou éviter une aug-

mentation due à la hausse d'impôt foncier envoyée à leur propriétaire.

Les grandes entreprises de location de la région se sont engagées depuis quelques années à remettre aux locataires toutes réductions les concernant. Les différents groupes qui représentent les locataires et les propriétaires ont indiqué qu'il s'agissait d'une initiative encourageante.

Les fonctionnaires préviennent toutefois que d'éventuelles hausses pour les logements multiples en 2007 seraient réparties entre toutes les classes de propriétés, incluant celle concernant les édifices de plus de six logements.

Le conseil municipal devrait se prononcer sur la question lors de sa réunion le 26 avril.